

Avenue Park Stanley

Un lieu d'animation pour relier deux parcs

situé entre la rue Basile-Routhier et l'avenue Durham dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Un projet sélectionné dans le cadre de l'édition 2015 du Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées.

Lieu de halte du Parcours Gouin, l'avenue Park Stanley a été piétonnisée temporairement le temps d'un été. Elle a été transformée en une oasis de détente où se poser lors d'une balade à pied ou à vélo. À distance de marche de la station de métro Henri-Bourassa, le projet visait à améliorer l'accès aux berges de la rivière des Prairies en reliant deux parcs.

Toutes les semaines, de multiples activités culturelles et sportives gratuites ont été proposées dans un contexte qui permettait de profiter d'un environnement récréatif entre deux parcs.



En moyenne, **1 400** passages de piétons par jour.

169 800 passages de piétons et de cyclistes entre l'inauguration et la fermeture.

Données recueillies entre le 23 juin et le 7 septembre 2015

FRÉQUENTATION DU SITE



Durant l'été, les aînés représentaient approximativement 24% des utilisateurs du site. C'est surtout durant la journée qu'ils venaient se balader, jardiner ou encore profiter des chaises longues. Auparavant, ils fréquentaient peu les lieux, craignant pour leur sécurité.

2 conteneurs d'animation

4 jeux peints au sol



RÉPARTITION DE L'ESPACE SUR LA RUE

Avant



Après



14 chaises longues

30 bacs d'agriculture urbaine



ANIMATION ET APPROPRIATION DE L'ESPACE



33

24 nouvelles places pour s'asseoir



23

activités culturelles et sportives gratuites



92%

des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits du projet

1 station de réparation pour vélos

2 tables à pique-nique



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DU SITE

- Les espaces de circulation ou de halte sont clairement délimités par le marquage au sol décoratif.
- Les nombreuses places pour s'asseoir permettent de faire une pause.
- Les conteneurs, les tables à pique-nique et la toilette sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.